



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du tourisme

Question au Gouvernement n° 659

Texte de la question

## TOURISME

M. le président. La parole est à M. Gilles d'Ettore, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Gilles d'Ettore. Monsieur le secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme et des services, vous venez d'organiser les assises nationales du tourisme, qui ont rassemblé 1 200 participants, montrant une dynamique sans précédent de coproduction entre responsables publics et professionnels pour définir une nouvelle politique touristique.

Le thème central de ces assises était " le tourisme au coeur de notre croissance ", ce qui résume bien l'enjeu de cette activité pour notre pays. Le tourisme, c'est 1,8 million d'emplois en France. Notre pays est la première destination touristique au monde, avec 82 millions de visiteurs, même si elle est seulement la troisième en termes de recettes par touriste.

Toutefois cette activité économique phare n'est pas perçue à sa juste valeur dans l'opinion publique et par l'ensemble de nos institutions. À la veille d'une nouvelle saison estivale sur notre littoral, les stations balnéaires s'interrogent sur leur avenir à l'heure où la concurrence internationale s'intensifie. C'est le cas au Cap d'Agde, première station touristique française, créée par le général de Gaulle et préparée par la mission Racine, dans les années soixante. Elle réalise aujourd'hui 15 millions de nuitées annuelles sur les 150 millions de nuitées du Languedoc-Roussillon.

Les préoccupations essentielles des acteurs concernent aujourd'hui la rénovation de l'immobilier de loisirs, la mise en place de labels fiables, comme par exemple " Famille plus ", et l'impulsion d'une véritable politique de formation pour s'adapter aux nouvelles attentes de la clientèle. C'est le signe de l'évolution nécessaire vers plus de qualité dans l'accueil et les services.

Pour répondre à ces enjeux, et pour mobiliser cette équipe de France du tourisme, associant acteurs publics et privés, quelles actions entendez-vous mener pour aller chercher ce point de croissance supplémentaire dont l'économie française a tant besoin ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. Hervé Novelli, secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme et des services.

M. Hervé Novelli, *secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme et des services*. Monsieur le député Gilles d'Ettore, c'est vrai que la France est une grande destination touristique, la première puisque près de 82 millions de touristes étrangers sont venus chez nous l'année dernière.

Néanmoins, avec Christine Lagarde et Luc Chatel, nous avons constaté que le secteur présentait aussi des zones de fragilité. Si la France est la première destination en nombre de touristes, elle n'est que la troisième en termes de recettes. Plus grave encore : nous avons perdu près de deux points de parts du marché mondial en quelques années, passant de 11 à 9 %.

M. Pascal Terrasse. Eh oui !

M. le secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme et des services. C'est la raison pour laquelle nous avons entamé une grande réflexion stratégique qui a culminé avec la tenue de ces assises nationales du tourisme, la semaine dernière.

Première constatation : une politique touristique volontariste de la part des pouvoirs publics est très attendue. ("*Très bien !*" sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

Deuxième constatation : nous devons relever trois défis : l'accueil, l'offre touristique, la promotion.

En ce qui concerne l'accueil et la qualité, j'ai entamé une réflexion sur la délivrance des visas de tourisme avec Brice Hortefeux. (*Exclamations et rires sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

M. Marc Goua. Pour l'accueil en centre de rétention ?

M. le secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme et des services. Il n'est plus acceptable que des touristes qui veulent venir chez nous attendent parfois trois mois, alors qu'il ne faut qu'une semaine pour se faire délivrer un visa pour l'Allemagne. Il n'est pas non plus acceptable - et j'en discute avec Dominique Bussereau - que les dessertes aériennes soient moins nombreuses chez nous qu'ailleurs et que les compagnies *low cost* ne puissent y opérer dans les mêmes conditions qu'ailleurs.

Ensuite, nous avons annoncé la réforme de l'hébergement touristique. Nous voulons un classement de l'hôtellerie française comparable à celui de toutes les grandes destinations touristiques. ("*Très bien !*" sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.) Nous allons créer la cinquième étoile. Nous expérimenterons ce nouveau classement jusqu'à la fin de l'année et, dès l'an prochain, nous entreprendrons cette réforme du classement des hôtels avec des facilités qui seront offertes par la Caisse des dépôts et par Oséo.

Enfin, nous allons faire en sorte que la France se dote d'une grande marque ("*Ah !*" sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.) Nous sommes le seul pays à ne pas avoir une marque. Nous avons décidé d'en créer une : le slogan sera "Rendez-vous en France". (*Monsieur le secrétaire d'État brandit le logo.*)

Le rendez-vous est fixé dès l'année prochaine ! (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. Hier, c'était le journal du soir ; aujourd'hui, c'est le logo !

## Données clés

**Auteur :** [M. Gilles d'Ettore](#)

**Circonscription :** Hérault (7<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 659

**Rubrique :** Tourisme et loisirs

**Ministère interrogé :** Commerce, artisanat, petites et moyennes entreprises, tourisme et services

**Ministère attributaire :** Commerce, artisanat, petites et moyennes entreprises, tourisme et services

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 juin 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 26 juin 2008